

LA FIECI CFE-CGC : DES RESULTATS EN CONSTANTE PROGRESSION DANS TOUTES SES CONVENTIONS COLLECTIVES ET UNE FORCE SYNDICALE DEVENUE INCONTOURNABLE !!

Convention Collective des Bureaux d'Études... (SYNTEC/CINOV)

Avec plus d'un million de salariés, la FIECI creuse l'écart et continue sa progression contrairement aux autres acteurs syndicaux incontournables qui au mieux stagnent et au pire reculent !

Avec plus de 30% de représentativité, la voix de la FIECI CFE-CGC ne peut être ignorée et va continuer de peser fortement dans les négociations de la Branche !!

Convention Collective des Organismes de Formation : Avec 50% de voix en plus et une progression de presque 2 points, nous faisons mieux que tous les autres syndicats représentatifs dans une branche professionnelle composée à 80% de petites entreprises !!

Convention Collective du Portage Salarial : Avec 53% des suffrages, le syndicat PARTAGE FIECI CFE-CGC reste majoritaire dans une branche professionnelle atypique, où ce sont les salariés portés qui réalisent le chiffre d'affaires.

En quatre ans, la FIECI CFE-CGC a gagné 16 500 suffrages sur ses périmètres !!!

Avec 21,75 % des suffrages en catégoriel, c'est l'ensemble de la CFE-CGC (syndicat des Techniciens, Agents de Maîtrise, Cadres et Force de ventes) qui confirme sa constante progression ! De 1 point par rapport à 2021 (20,71%) et de 2,5 points par rapport à 2017 (19,39%).

Avec 12,95% des suffrages pour toutes les catégories de salariés, elle augmente également son audience par rapport à 2021 (11,92%) et à 2017 (10,69%).

Et globalement la CFE-CGC a progressé en France de plus de 36 000 voix !!

Fort de cette confiance renouvelée, nous remercions l'ensemble des électeurs qui se sont exprimés, sans oublier nos collègues des TPE !

Michel de LAFORCE,
Président FIECI CFE-CGC
01 42 46 33 33 contact@fiec-cgc.com